

# VILLE DE PONTARLIER

REGION DE FRANCHE-COMTE  
DEPARTEMENT DU DOUBS  
ARRONDISSEMENT DE PONTARLIER  
CANTON DE PONTARLIER

## Extrait Du Registre des Arrêtés du Maire

**Objet : JUSTICE ET POLICE – Circulation – Interdiction de circulation rue de la Libération du 13 au 31 mai 2024.**

LE MAIRE DE LA VILLE DE PONTARLIER,

VU le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L 2273-1 à L 2213-6,

VU le Code de la Route,

VU la demande de l'entreprise VERMOT pour le compte de PREVAL afin de réaliser des travaux de raccordement au réseau de chaleur du bâtiment « Jules Verne » du 13 au 31 mai 2024,

CONSIDERANT qu'il appartient à l'Autorité Municipale d'assurer la sécurité de ses concitoyens et la commodité de la circulation,

### **ARRETE**

#### **ARTICLE 1 – Interdiction de circulation**

**Du lundi 13 mai 2024, 7 h 00 au vendredi 31 mai 2024, 17 h 00, la circulation sera interdite à tout véhicule :**

- rue de la Libération : entre la rue Frédéric Mistral et la rue des Déportés.

Les véhicules arrivant de Doubs seront déviés via la rue de Besançon et la rue des Déportés. Un panneau « route barrée à 200 m » et un panneau « déviation » seront mis en place rue de la Libération à son intersection avec le chemin de Vuillecin.

Les véhicules arrivant de la rue de la Libération seront déviés via la rue des Déportés et la rue de Besançon.

#### **ARTICLE 2 -**

Les panneaux de signalisation, d'interdiction et de déviation qui découlent du présent arrêté seront mis en place par l'entreprise concernée.

**ARTICLE 3 -**

Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Directeur des Services Techniques, Monsieur le Commandant de Police, ses agents, Messieurs les Gardiens de Police Municipale et tous agents assermentés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché.

PONTARLIER, le 7 mai 2024

Pour le Maire et par délégation  
Le Conseiller Municipal  
à la Citoyenneté

- 1 ex. Arrêté du Maire
- 1 ex. Police Municipale
- 1 ex. Police
- 1 ex. DVEP
- 1 ex. Pompiers
- 1 ex. VERMOT TP
- 1 ex. Pôle Citoyenneté



Romuald VIVOT